Avertissements agricoles

DIP-8-3-851305 1

PUBLICATION PERIODIQUE
ABONNEMENT ANNUEL

Régisseur de Recettes de la DDA
C.C.P. Montpellier 5238-57

19 FEVRIER 1985 - N° 4

EDITION GENERALE

S O M M A I R E

Traiter contre l'Esca de la vigne.

Traiter contre la cloque du pêcher et le monilia de l'abricotier.

(en dehors des périodes humides et gelives).

VIGNE

L'EUTYPIOSE :

Maladie très insidieuse, l'Eutypiose est un grave dépérissement provoqué par un champignon qui pénètre par les blessures de taille et se développe ensuite dans le bois des ceps. Par son développement lent et irrégulier et ses attaques dispersées dans les parcelles, la maladie passe souvent inaperçue au départ mais son évolution n'en est pas moins inéxorable sur des cépages sensibles tels que Cabernet Sauvignon, Sauvignon, Ugni Blanc, Mauzac, Chasselas, Carignan, Cinsault, Grenache, Maccabeu, Syrah.

Les symptômes :

En début de croissance, on observe un rabougrissement de la végétation. Les pousses, issues d'un bras infecté, ont une croissance ralentie et présentent des entre-noeuds très courts, mais toujours réguliers. Plus petites que la normale, les feuilles sont d'un vert pâle et souvent déformées (crispées ou déchiquetées) avec des nécroses marginales pouvant se généraliser à l'ensemble du limbe. Les inflorescences, si elles ne se dessèchent pas avant la floraison, présentent un port dressé puis subissent en général une forte coulure. Des coupes dans un tronc ou dans un bras malade montrent une ou plusieurs nécroses profondes développées chacune à partir d'une blessure, le plus souvent une plaie de taille (secteur de bois nécrosé, dur, brun-violacé).

Toutes ces manifestations s'aggravent d'année en année et la mort d'un bras ou de la souche intervient généralement au bout de 3 à 5 ans.

MINISTERE DE L'AGRICULTURE
SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX
EDITION DE LA STATION LANGUEDOC - ROUSSILLON
Maison de l'Agriculture - Bâtiment 5, Place Chaptal
34076 MONTPELLIER CEDEX - Tél. (67) 92.41.42

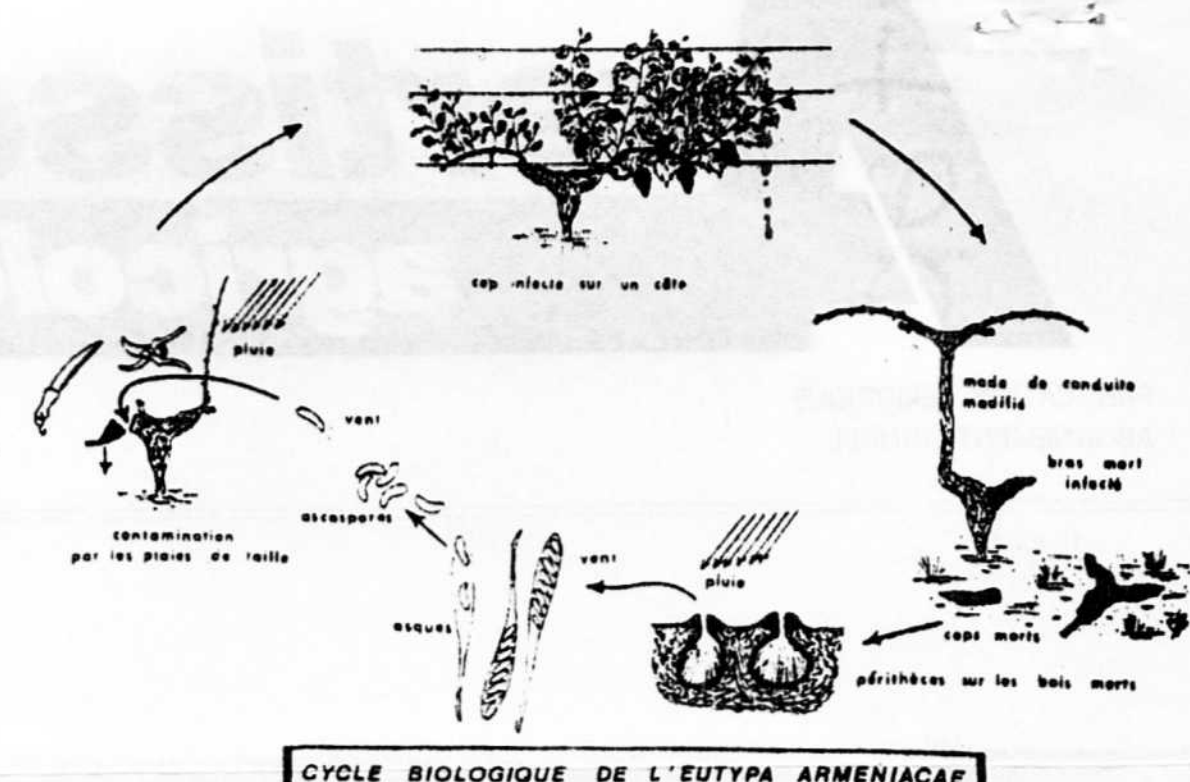


Imprimerie de la Station d'Avertissements Agricoles - Le Directeur, M. FREYDIER - N° d'inscription 531 AD

P 451

Biologie :

Les périthèces présents sur les ceps morts constituent, pendant plusieurs années la source des contaminations, lesquelles sont favorisées par la pluie et le vent (parfois sur de longues distances). Les premiers symptômes apparaissent 4 à 5 ans après la contamination.



CYCLE BIOLOGIQUE DE L'EUTYPA ARMENIACAE

La lutte :

SEULES DES MESURES PREVENTIVES SONT ENVISAGEABLES :

D'ABORD UNE ACTION COLLECTIVE par des mesures strictes adoptées par l'ensemble des viticulteurs :

- **Diminuer les sources de la maladie** ; avant chaque campagne de taille, il est impératif de brûler les tas de souches conservés à proximité des vignobles ainsi que les ceps, cornes et moignons morts présents dans les vignes.

- **Réduire les risques de contamination** en évitant les excès de vigueur qui semblent accroître la sensibilité, notamment sur jeunes vignes.

Au moment de la taille, il est vivement conseillé de rendre l'opération la moins mutilante possible en diminuant le nombre et la dimension des blessures et en intervenant par temps sec et calme.

ENSUITE DES INTERVENTIONS CHIMIQUES SUR LES CEPAGES SENSIBLES. Il convient de protéger les plaies aussitôt la taille effectuée, par l'application d'une bouillie à base d'un benzimidazole (bénomyl, carbendazime, à la dose de 12,5 g/l). Les essais avec différents produits de désinfection doivent être poursuivis.

QUE FAIRE SUR DES VIGNES MALADES

Aucun moyen curatif n'est actuellement envisageable. Cependant une restauration des ceps est possible, après ablation précoce des parties malades, par la charpente à partir d'un bras sain ou à partir d'un gourmand issu du tronc (recépage).

EXCORIOSE :

Les symptômes :

Présence de fendillements au niveau de l'écorce, des premiers entre-noeuds sur sarments, blanchissement de l'écorce, et présence de petits points noirs (pycnides).

Biologie :

La contamination est assurée à partir des spores lors des pluies, aux premiers stade de développement de la vigne.

Lutte :

Avant débourrement, utilisation de l'arsenite de soude à demi-dose (625 grammes par hectolitre d'eau).

Au printemps (après débourrement) utilisation de produits de synthèse, et des stades végétatifs précis selon la matière active utilisée.

ESCA :

Une note, avec photos, a été envoyée, pour information.

o
o o

Rappelons que toutes précautions doivent être prises lors de l'emploi d'arsenite de soude, produit très toxique, port de gants, bottes et vêtements spéciaux, et de traiter que sur des bois ressuyés. Le traitement doit "viser" uniquement les plaies, ou les bois à protéger.

ARBORICULTURE FRUITIERE

/ ABRICOTIERS /

La plupart des vergers sont au stade calice visible (stade C) ; pour les plus avancés, les corolles commencent à pointer (stade D).

Les conditions climatiques de ces derniers jours sont favorables au développement du Monilia (M. laxa).

La protection contre ces maladies passe par :

- l'élimination des sources de contamination (rameaux porteurs de chancres, fruits momifiés).

- et l'application de fongicides avant et après floraison.

Prévoyez une application dès que possible,
le risque est actuellement très important.

Les spécialités à base de cuivre ne doivent être employées qu'en préfloraison. Ensuite utiliser des fongicides de synthèse (Thirame, benomyl, iprodione, triforine, vinchlozoline et l'association carbendazime + captafol).

/ ABRICOTIER A FEUILLAISON PRECOCE /

Les abricotiers manifestant un dérèglement végétatif caractérisé par une feuillaison précoce, doivent être arrachés dans le but de diminuer les sources possibles d'oïdium.

P 452

/ PECHERS /

Dans les situations les plus précoces le stade "pointe verte" est maintenant dépassé. Dans les autres cas, le stade de sensibilité va être rapidement atteint.

Les conditions climatiques de ces derniers jours ont été très favorables à la cloque.

Sur les vergers non protégés prévoir une application dès que possible avec un produit de synthèse.

Le renouvellement de la protection s'impose dans les vergers traités il y a plus de 15 jours.

Pour le choix des spécialités se reporter à notre dernier avis.

Dernier Avertissement Agricole pour les personnes qui n'ont pas encore renouvelé leur abonnement pour l'année 1985.

S'abstenir de traiter en périodes humides et en période de gel.

Tirage du 19 février 1985 - 1000 exemplaires ISSN 0755 - 6632